

S É N A T

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1979-1980

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 mars 1980

RAPPORT  
D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 16 au 27 septembre 1979, chargée d'étudier les problèmes démographiques en U.R.S.S.*

Par MM. André RABINEAU, Roland du LUART, Jean BÉRANGER,  
Louis BOYER et Guy DURBEC,

Sénateurs.

---

(1) *Cette commission est composée de : MM. Robert Schwint, président ; René Touzet, Jacques Henriet, Bernard Lemarié, Hector Viron, vice-présidents ; Hubert d'Andigné, Roland du Luart, Jean Mézard, André Rabineau, secrétaires ; Jean Amelin, Hamadou Barkat Gourat, Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Jean Béranger, Noël Berrier, Jacques Bialski, André Bohl, Louis Boyer, Jean-Pierre Cantegrit, Jean Chérioux, Michel Crucis, Georges Dagonia, Jean Desmarests, Guy Durbec, Charles Ferrant, Pierre Gamboa, Marcel Gargar, Mme Cécile Goldet, MM. Jean Gravier, André Jouany, Michel Labèguerie, Edouard Le Jeune, Roger Lise, Pierre Louvot, André Méric, Henri Moreau, Michel Moreigne, Jean Natali, Bernard Pellarin, Guy Robert, Victor Robini, Pierre Sallenave, Albert Sirgue, Marcel Souquet, Bernard Talon, Georges Treille, Jean Varlet, Jacques Verneuil.*

# SOMMAIRE

	Pages
CALENDRIER DE LA MISSION .....	5
AVANT-PROPOS.....	8
<b>I. – La population soviétique .....</b>	<b>10</b>
<b>A. Une histoire démographique tourmentée .....</b>	<b>10</b>
1° L'héritage impérial .....	10
2° La révolution bolchévique et la mise en place du régime communiste.....	10
3° La seconde guerre mondiale et ses conséquences.....	11
<b>B. Les caractéristiques principales de la population soviétique .....</b>	<b>11</b>
1° Les chiffres globaux .....	12
2° Sa diversité.....	12
3° Son implantation.....	13
4° Une population qui vieillit .....	13
a) dans l'ensemble de l'Union .....	13
b) un phénomène inégal selon les républiques .....	14
c) une république « très vieillie » : la Lettonie.....	15
5. Une natalité variable selon les républiques .....	15
a) la natalité dans le temps .....	15
b) la natalité dans l'espace .....	16
c) une population jeune : le Tadjikistan .....	17
<b>C. Deux mondes démographiques ?.....</b>	<b>18</b>
1° Les conséquences de l'histoire de l'U.R.S.S. ....	18
2° Le reflet de deux mondes, urbain et rural .....	18
a) milieu rural et natalité .....	19
b) le phénomène de l'urbanisation .....	19
3° Natalité et éducation .....	20
4° Les musulmans soviétiques .....	20
a) l'U.R.S.S. et le fait musulman .....	21
b) natalité et Islam .....	22
5° Démographie et action sanitaire et sociale.....	22
<b>II. – La démographie soviétique : son environnement .....</b>	<b>24</b>
<b>A. La politique de la santé .....</b>	<b>24</b>
1° L'organisation du système de santé .....	24
2° Les effectifs médicaux.....	25
a) Les médecins .....	25
b) Les auxiliaires médicaux .....	26
3° Les dépenses sociales .....	26
<b>B. Les mesures bénéficiant aux familles .....</b>	<b>27</b>

1° La valorisation des familles nombreuses .....	27
2° Des prestations globalement modestes .....	28
3° Les avantages de maternité .....	28
4° Les établissements d'accueil pour les jeunes enfants .....	29
C. La maîtrise de la natalité .....	29
1° L'avortement : une histoire mouvementée .....	30
2° La contraception .....	31
D. Le travail féminin .....	31
1° Une réalité .....	31
2° La féminisation de certaines professions .....	32
3° La conciliation difficile du travail féminin et de la maternité .....	34
E. Le logement en U.R.S.S. ....	35
1° L'effort de construction .....	35
2° Le logement à Moscou .....	36
3° La politique d'urbanisme en Asie centrale .....	37
III. – Les perspectives d'évolution de la population soviétique .....	38
A. Les impressions de la délégation .....	38
1° Les déclarations officielles .....	38
2° Le constat effectué en Asie centrale .....	39
3° La politique de développement menée sur les marches orientales de l'U.R.S.S. ....	39
4° L'Islam : un facteur d'éclatement de l'Empire ? .....	40
B. La recherche d'un nouvel équilibre des populations à l'intérieur de l'U.R.S.S. ? .....	40
1° Au sein des organes centraux .....	40
2° Au sein des Républiques .....	41
3° Les mouvements de populations .....	41
CONCLUSION .....	43

## CALENDRIER DE LA MISSION

### **Dimanche 16 septembre 1979 :**

A son arrivée à l'aéroport de Cheremetievo, la délégation est accueillie par le représentant de M. Henri Froment-Meurice, ambassadeur de France à Moscou.

### **Lundi 17 septembre :**

Le matin, la délégation est reçue au Kremlin et s'entretient notamment du rôle et du fonctionnement du Soviet des nationalités avec M. Joukov, président de la section soviéto-française du Soviet Suprême, M. Soukharevski, président du Comité d'Etat au travail, et Mme Latycheva, membre de la commission permanente de la Santé publique au Soviet Suprême.

Après une rapide visite du Kremlin, la délégation est reçue au ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S. et accueillie par le vice-ministre, M. Bourenkov, entouré de ses collaborateurs.

La délégation participe enfin à un dîner offert à la Résidence, par M. et Mme Henri Froment-Meurice, en l'honneur de la visite de M. Alain Poher, Président du Sénat, accompagné de M. Jean-Louis Vigier, président du groupe d'amitié France-U.R.S.S. au Sénat.

### **Mardi 18 septembre :**

Le matin, la délégation est reçue par la municipalité de Moscou, et notamment par M. Detounov, maire-adjoint.

Elle va ensuite se recueillir sur la tombe des aviateurs français de l'escadrille Normandie-Niemen tombés en Union Soviétique.

### **Mercredi 19 septembre :**

La délégation quitte Moscou en fin de matinée par l'aéroport de Domoiedovo, pour l'Asie centrale.

Elle arrive à Douchanbé, capitale de la République du Tadjikistan dans la soirée.

**Jeudi 20 septembre :**

De Douchanbé, la délégation gagne Nourek par la route ; elle est accueillie par M. Mirfozila, maire de la ville, qui répond à ses questions et l'accompagne au barrage sur le Vakhch.

Elle visite ensuite une garderie d'enfants.

**Vendredi 21 septembre :**

Le matin, la délégation participe à une réunion de travail avec des responsables tadjiks de la politique familiale, et notamment Mme Mirzoaliev, ministre de la sécurité sociale du Tadjikistan. La délégation visite ensuite l'une des maternités de Douchanbé, en compagnie de Mme Abdouchoukourova, vice-ministre de la Santé publique du Tadjikistan.

**Samedi 22 septembre :**

La délégation quitte Douchanbé par avion pour Samarkande.

**Dimanche 23 septembre :**

Visite de la ville et de ses environs.

**Lundi 24 septembre :**

La délégation quitte Samarkande pour Moscou ; après un transit de quelques heures, elle reprend l'avion pour Léninegrad.

**Mardi 25 septembre et mercredi 26 septembre :**

La délégation est reçue par M. Philippe Legrain, Consul Général de France à Léninegrad.

Elle visite la ville et ses environs.

**Jeudi 27 septembre :**

La délégation quitte Léninegrad pour Moscou et regagne Paris par l'aéroport de Roissy.

### LES RÉPUBLIQUES DE L'U.R.S.S.



## AVANT-PROPOS

Sensibilisée à la tendance à la dénatalité observée depuis une quinzaine d'années en France et dans la plupart des sociétés industrielles occidentales, votre commission des Affaires sociales avait décidé, au début de l'année 1979, la constitution d'un groupe de travail sur les problèmes de la démographie.

Elle a ainsi procédé, au cours de l'année, à un certain nombre d'auditions au cours desquelles ont été évoquées à plusieurs reprises les politiques menées dans les pays de l'Est en cette matière.

Votre commission a souhaité prolonger ses travaux en effectuant une mission d'information en U.R.S.S. pour étudier et éventuellement tirer des enseignements des tendances démographiques observées dans le plus important des pays de l'Est, afin d'examiner les problèmes de population posés, la politique familiale qui y est menée et, d'une manière générale, prendre conscience de l'environnement qui soutient ou qui s'oppose à une relance de la démographie.

Cette mission pouvait également se révéler riche d'enseignements en raison de l'existence d'une littérature occidentale particulièrement intéressante sur l'évolution des populations en U.R.S.S..

Les membres de la délégation de votre commission n'ont pas l'ambition, à l'issue d'un voyage d'une dizaine de jours, d'infirmer certaines thèses qui s'appuient sur un travail statistique considérable et qui prévoient un éclatement futur de l'« empire » soviétique.

Néanmoins, les contacts officiels pris avec les responsables soviétiques au niveau central et dans certaines régions caractéristiques, ainsi que les impressions ressenties par les membres de la délégation autorisent ceux-ci à nuancer certaines thèses qui ont cours en Occident sur l'évolution prévisible des éléments de la population soviétique et des conséquences que l'on peut en attendre.

La délégation de votre commission des Affaires sociales a ainsi séjourné en U.R.S.S. du 16 au 27 septembre 1979. Elle était composée de M. André Rabineau, président, MM. Roland du Luart, Jean Béranger, Louis Boyer et Guy Durbec. M. Alain Saillard, administrateur affecté au secrétariat de la commission, accompagnait la délégation.

Ses membres tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette mission, qu'il s'agisse de M. le ministre des affaires étrangè-

res et de ses services, de M. Henri Froment-Meurice, ambassadeur de France à Moscou et de ses collaborateurs, ainsi que de l'Association France-U.R.S.S., qui a assuré l'essentiel de l'organisation matérielle de cette mission.

\*  
\*\*

Le présent rapport, après avoir rappelé les caractéristiques de la population soviétique, analysera l'environnement démographique de l'U.R.S.S. avant de formuler quelques réflexions sur les perspectives d'évolution envisageables des divers éléments de cette population.



## I. - LA POPULATION SOVIÉTIQUE

La population soviétique est d'abord la résultante d'un passé tourmenté et souvent douloureux ; elle présente par ailleurs des caractéristiques originales. Le rythme propre qui commande l'évolution de chacun des deux mondes démographiques de l'Union, risque-t-il de transformer dans un avenir proche les caractères de l'État soviétique ?

### A. UNE HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE MOUVEMENTÉE

La population de l'U.R.S.S. hérite d'abord du legs de l'époque tsariste mais aussi d'un manque à gagner considérable en matière de naissances provoqué par les événements qui ont résulté de la révolution d'octobre 1917.

#### 1° L'héritage impérial

Au début du siècle, l'empire russe comptait environ 125 millions d'habitants ; le recensement de 1897 avait révélé la croissance rapide de sa population dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (0,8 % d'augmentation annuelle). Cette tendance s'est accélérée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui s'est caractérisée par une explosion démographique traduite par une progression de la population de 1,7 % par an entre 1897 et 1913. Cette évolution allait être stoppée par les conflits du XX<sup>e</sup> siècle : alors que la guerre russo-japonaise n'avait coûté à l'empire que 46.000 vies humaines, la première guerre mondiale allait provoquer la mort de trois millions de russes, dont deux millions de civils.

#### 2° La révolution bolchévique et la mise en place du régime communiste

Aux ponctions qui viennent d'être rappelées, vont s'ajouter, dans les années qui suivront la révolution d'octobre 1917, les pertes dues à l'intervention étrangère et surtout à la guerre civile qui aurait provoqué la mort de plus de 7 millions de personnes.

Pour leur part, les grandes famines ont fait disparaître 5 millions de vies humaines en 1921 et ont provoqué la mort de 3 millions d'enfants en bas âge pour les années 1933 et 1934.

A ces chiffres dramatiques, doivent être ajoutés environ deux millions d'émigrés qui ont fui la révolution et un nombre de disparus difficile à

évaluer, résultant de la collectivisation forcée et de la déportation de nombreux paysans ; en outre, la sédentarisation des peuples nomades a coûté, par exemple au Kazakstan, le quart de sa population, soit un million de morts.

Le manque à gagner démographique provoqué par ces pertes considérables et la baisse de la natalité résultant de la législation qui favorisait l'avortement jusqu'en 1936 allaient encore amplifier le phénomène.

Ainsi, le recensement de 1937 révélait-il un écart de plus de 16 millions de personnes entre la population effectivement recensée et les prévisions du deuxième plan quinquennal.

### **3° La seconde guerre mondiale et ses conséquences.**

La seconde guerre mondiale a été encore plus coûteuse en vies humaines puisqu'elle a provoqué la mort d'environ vingt millions de personnes dont sept millions de militaires.

Ainsi, en un peu plus d'une génération, c'est près de 60 millions de vies humaines qui ont fait défaut à l'Union soviétique ; en dépit des annexions territoriales qui ont intégré en 1945, 20 millions d'habitants, ce n'est qu'en 1955 que la population soviétique reviendra à son niveau d'avant la seconde guerre mondiale.

La population a recommencé à croître vigoureusement après 1946 mais cette relance est freinée depuis 1959 par une tendance à un déclin de la natalité : son taux d'augmentation annuel tombe en effet de 1,68 % en 1960 à 0,94 % en 1970 et se traduit par un vieillissement corrélatif de la population.

Le taux de natalité est également influencé par la composition de la population par sexe et par âge. On comptait en 1970 en U.R.S.S., 855 hommes pour 1.000 femmes (1.002 pour le groupe d'âge de moins de 44 ans et 547 pour le groupe d'âge de 45 ans ou plus). L'écart entre les sexes qui est presque entièrement dû à la guerre devrait diminuer progressivement et être pratiquement comblé dans 20 ans.

D'ores et déjà, l'égalisation de la composition par sexe, dans les groupes d'âge les plus jeunes, contribue à augmenter la natalité.

## **B. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION SOVIÉTIQUE.**

Outre son importance globale, la population soviétique peut se caractériser par sa composition, son implantation, la proportion des jeunes et des personnes âgées qui coexistent sur le territoire de l'U.R.S.S.

## 1° Les chiffres globaux.

Le dernier recensement officiel a révélé que l'U.R.S.S. comptait, en 1979, 262.436.000 habitants, soit 20,7 % de plus qu'en 1970.

Ces chiffres classent ainsi l'U.R.S.S. au troisième rang mondial pour la population, derrière la Chine et l'Inde mais devant l'Europe des Neuf considérée comme entité. Le recensement de 1979 confirme la décélération du rythme d'accroissement de la population observé depuis trente ans : alors que le taux annuel d'augmentation était de 1,8 % entre 1951 et 1958, de 1,3 % entre 1959 et 1969, ce taux est tombé à 0,9 % entre 1970 et 1978.

## 2° La diversité de la population soviétique.

L'U.R.S.S. est un état multinational et fédératif sur lequel coexistent plus de cent ethnies et peuples s'exprimant en 130 langues et utilisant cinq alphabets.

L'avant-dernier recensement de 1970 ventilait les principaux peuples de l'Union de la manière suivante :

Russes .....	129 millions	Tadjiks .....	2,1 millions
Ukrainiens .....	40,8 millions	Allemands .....	1,8 million
Ouzbèkes .....	9,2 millions	Tchouvaches .....	1,7 million
Biélorusses .....	9,1 millions	Turkmènes .....	1,5 million
Tartares .....	5,9 millions	Kirghizes .....	1,5 million
Kazakhes .....	5,3 millions	Lettons .....	1,4 million
Azerbaïdjanais .....	4,4 millions	Ethnies du Daguestan ....	1,4 million
Arméniens .....	3,6 millions	Mordves .....	1,3 million
Georgiens .....	3,2 millions	Bachkirs .....	1,2 million
Moldaves .....	2,7 millions	Polonais .....	1,2 million
Lithuaniens .....	2,7 millions	Estoniens .....	1 million
Juifs .....	2,2 millions		

Par ailleurs, l'accroissement de la population observé de 1970 à 1979 (20,7 %) est très variable selon les républiques :

- 6% en Russie, en Ukraine et en Biélorussie ;
- 7 à 9 % en Géorgie, en Lettonie, en Estonie et en Lituanie ;
- 18 % en Azerbaïdjan ;
- 20 % en Kirghizie ;
- 22 % en Arménie ;
- 28 % en Turkménistan ;
- 30 % et 31 % en Ouzbékistan et au Tadjikistan.

Entre les deux recensements de 1970 et de 1979, la part des six dernières républiques qui viennent d'être citées, est passée de 11,3 % à 13,2 % de la population totale.

Ainsi, si l'U.R.S.S. est d'abord, pour le monde socialiste, l'Etat des travailleurs, c'est aussi un Etat des nations.

Selon la formule de Mme Hélène Carrère d'Encausse, dans l'« Empire éclaté » : « c'est presque un continent où se rencontrent l'Europe et l'Asie... c'est presque un empire dans un monde où les empires se sont évanouis ».

Au cours de son séjour à Leningrad, à Moscou, dans les républiques du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan, la délégation de votre commission n'a pu manquer d'être frappée par la variété des composantes de la population soviétique.

La population soviétique apparaît donc diverse et composée d'éléments nationaux que tout sépare sur le plan de l'histoire, des races, des traditions et des croyances : l'État soviétique, qui a derrière lui, une expérience de deux générations, a-t-il eu raison de la diversité de la société, ou ne fait-il que perpétuer un empire ?

A cet égard, les particularités nationales restent profondément ancrées dans la population, notamment en ce qui concerne les langues : le recensement de 1979 révèle que 93% de la population considère la langue de sa nationalité comme sa langue nationale, même si le russe a progressé : 61,3 millions de soviétiques le parlent et le comprennent (contre 41,9 en 1970).

### **3° L'implantation de la population soviétique**

La population soviétique est dispersée sur un territoire qui représente le sixième des terres émergées (22.402.200 km<sup>2</sup>) pour une densité de 11 habitants au km<sup>2</sup>, soit la moitié de celle des Etats-Unis et le huitième de la densité française.

Cette densité moyenne traduit, en fait, des taux d'implantation extrêmement variables puisque la partie européenne de l'U.R.S.S. qui occupe moins du quart du territoire de l'Union regroupe plus des trois quarts de ses habitants.

Ainsi, la densité de la population est-elle de 78,6 habitants par km<sup>2</sup> en Ukraine, 67,1 en Transcaucasie, 40 dans les républiques baltes contre 4,8 dans le Kazakstan et 3,6 pour l'ensemble de l'Asie soviétique.

### **4° Une population qui vieillit.**

a) *Dans l'ensemble de l'Union*, les premiers signes de ce vieillissement sont apparus un peu avant la seconde guerre mondiale : entre 1939 et 1975, la population soviétique a été multipliée par 1,3 alors que, pendant la même période, le nombre de personnes de plus de 60 ans l'a été par 2,5.

Ce processus s'est accéléré au cours des dernières années puisque, de

1970 à 1975, la part des « plus de 60 ans » a augmenté de 15,5 %, tandis que l'ensemble de la population n'augmentait que de 4,8 %. Parallèlement, on assiste à une réduction de la part des « moins de 20 ans » dans l'ensemble de la population soviétique :

	1926 %	1939 %	1959 %	1970 %	1975 %
0/19 ans	49,3	44,5	37,7	38,0	36,0
20/59 ans	44,0	48,7	53,2	50,1	50,7
60 ans et +	6,7	6,8	9,4	11,8	13,3

Les démographes soviétiques qualifient « jeune » une population comptant moins de 8 % de personnes de plus de 60 ans, « adulte » lorsque le pourcentage de cette dernière catégorie est compris entre 8 % et 10 %, « vieillissante » entre 10 et 12 %, « vieillie » entre 12 et 15 %, et « très vieillie » lorsque les plus de 60 ans représentent 15 % et plus de l'ensemble de la population. Le tableau ci-après permet de classer les républiques soviétiques en fonction de ce critère de vieillissement.

*b) Un phénomène inégal selon les républiques*

Degré de vieillissement de la population	1959	1970
Population «jeune» (- de 8 % de personnes d'au moins 60 ans) .....	Kazakhstan, Moldavie, Tadjikistan, Turkménistan	Tadjikistan, Turkménistan
Population «adulte» (8 à 10 %).....	RSFSR, Ouzbékistan, Géorgie, Azerbaïdjan, Kirghizie, Arménie	Kazakhstan, Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Moldavie, Kirghizie, Arménie
Population «vieillissante» (10-12 %) .....	Ukraine, Biélorussie, Lituanie	RSFSR, Géorgie
Population «vieillie» (12-15 %) .....	Lettonie, Estonie	Ukraine, Biélorussie
Population «très vieillie» (15 % et plus) .....	-	Lituanie, Lettonie, Estonie

Le processus de vieillissement n'a donc pas touché dans la même proportion l'ensemble des républiques qui composent l'U.R.S.S.

*c) Un exemple de république « très vieillie » : la république de Lettonie.*

La part des enfants et des jeunes y est plus faible que celle des classes en âge de procréer : 28 % pour les moins de 20 ans contre 30,4 % pour les parents.

De 1959 à 1974, la population lettone n'a augmenté que de 15 % ; sa part dans la population de l'U.R.S.S. n'a pas évolué depuis 1939 et reste fixée aux alentours de 1 %. En revanche, la proportion des plus de 60 ans est passée de 1959 à 1970 de 16 à 17,3 %, tandis que la part des enfants se réduisait de 29,9 à 28,6 %.

Ces chiffres déterminent un rapport entre les actifs et les inactifs particulièrement bas puisqu'on y dénombre 78 non-actifs pour 100 actifs, dont 41 enfants et 37 retraités.

La proportion des enfants y est donc deux fois moins importante que dans la république la « plus jeune », celle du Tadjikistan, alors que la part des personnes âgées est 2,5 fois plus élevée.

##### **5° Une natalité très variable selon les républiques**

En raison du fléchissement de la natalité, la structure par âge de la population a été perturbée dans toutes les républiques, à l'exception du Turkménistan et du Tadjikistan où le niveau de la natalité a augmenté entre les deux recensements de 1959 à 1970.

A cet égard, il faut noter que le niveau de la natalité au Tadjikistan, le plus élevé de l'U.R.S.S., est trois fois supérieur à celui de la Lettonie.

Le recensement de 1970 a montré que la démographie « différentielle » des diverses républiques découlait plus des taux de natalité que des taux de mortalité qui ont tendance à s'uniformiser dans l'ensemble de l'Union.

*a) La natalité située dans le temps*

Le tableau ci-après illustre le déclin général de la natalité en U.R.S.S. et révèle l'importance de cette dernière dans l'accroissement général de la population :

ANNEES	Pour 1 000 habitants		Accroissement	Enfants morts avant 1 an (pour 1 000 naissances)
	Naissances	Décès		
1940 .....	31,2	18,0	13,2	182
1950 .....	26,7	9,7	17,0	81
1960 .....	24,9	7,1	17,8	35
1970 .....	17,4	8,2	9,2	25
1973 .....	17,6	8,6	9,0	26

Ces chiffres révèlent que, compte tenu du vieillissement de la population et des progrès sanitaires accomplis, une augmentation de la population ne pourra résulter que d'un progrès de la natalité et non plus d'un recul de la mortalité.

Ces données générales doivent néanmoins être nuancées selon les parties du territoire soviétique.

*b) La natalité située dans l'espace.*

Les différences démographiques enregistrées dans les diverses régions de l'U.R.S.S. résultent en effet d'une évolution différentielle des taux de natalité qu'il faut analyser sur une longue période

**L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES RÉPUBLIQUES DEPUIS 1939**

Républiques	1939 (estimations)	1959	1970	1970 % par rapport à 1959
R.S.F.S.R. ....	108 377	117 534	130 079	111
Ukraine .....	40 469	41 869	47 126	113
Biélorussie .....	8 912	8 056	9 002	112
Uzbekistan .....	6 347	8 119	11 800	145
Kazakhstan .....	6 082	9 295	13 009	140
Géorgie .....	3 540	4 044	4 686	116
Azerbaïdjan .....	3 205	3 698	5 117	138
Lituanie .....	2 880	2 711	3 128	115
Moldavie .....	2 452	2 885	3 569	124
Lettonie .....	1 885	2 093	2.364	113
Kirghizie .....	1 458	2 066	2 933	142
Tadjikistan .....	1 485	1 981	2 900	146
Arménie .....	1 282	1 763	2 492	141
Turkménie .....	1 252	1 516	2 159	142
Estonie .....	1 052	1 197	1 356	113
Total U.R.S.S. ....	190 678	208 827	241 720	116

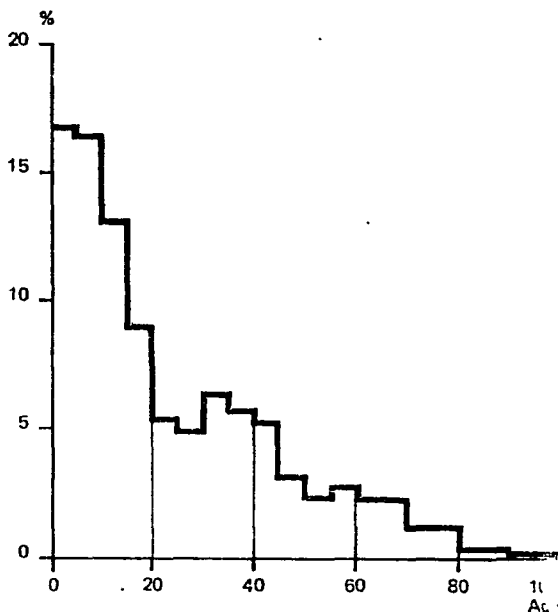
*c) Un exemple de population jeune : la République du Tadjikistan.*

Cette république enregistrait en effet, en 1972, un taux de natalité de 35,3 pour 1.000, alors que ce taux est d'environ deux fois inférieur pour l'ensemble de l'U.R.S.S.

Sa population « jeune » (appréciée selon les critères sus-décrits des démographes soviétiques), a augmenté de 70% entre 1939 et 1974, passant, pendant la même période de 0,8 à 1,3 % de la population totale de l'Union.

Depuis 1959, la proportion des personnes âgées dans la population de la république y reste constante alors que la part des actifs tombe de 45,5 % à 36,9 % de 1959 à 1970, c'est-à-dire que, pour 100 actifs, sont dénombrées 137 personnes à charge, dont 115 enfants et 22 retraités.

Le recensement de 1970 illustre la jeunesse de la population tadjik comme le montre le graphique ci-après :



A cet égard, Mme Mirzoalieva, ministre de la sécurité sociale du Tadjikistan a indiqué à la délégation de votre commission, que la famille tadjik comptait, en moyenne, cinq enfants et que 177.000 mères de famille avaient donné naissance à quatre enfants et plus.

En outre, de 1944 à 1979, 18.000 femmes se sont vu décerner, dans la république, la décoration de « mère-héroïne » attribuée aux mères de famille de plus de dix enfants.



L'examen des caractéristiques de la population soviétique et les chiffres cités permettent ainsi d'évoquer deux mondes démographiques dont l'évolution risque de poser, à terme, un certain nombre de problèmes politiques, d'organisation administrative, voire de coexistence entre des populations séparées par des particularités parfois irréductibles.

Après avoir relevé les principaux traits de la population soviétique, la délégation de votre commission a eu le souci de rechercher les causes de son évolution différentielle.

### C. LA POPULATION SOVIÉTIQUE : DEUX MONDES DÉMOGRAPHIQUES ?

Plutôt que d'opposer radicalement les attitudes natalistes de la Russie d'Europe à celles des populations soviétiques d'Asie et de les imputer à un quelconque fatalisme, le recensement de certains éléments peut apparaître de nature à expliquer l'évolution de ces deux mondes démographiques : à cet égard, les pertes provoquées par la guerre, l'opposition villes/campagnes, le rôle de l'éducation et l'influence de l'Islam constituent des facteurs d'explication de la situation démographique actuelle de l'Union soviétique.

#### 1° Les conséquences de l'histoire de l'U.R.S.S.

Les responsables soviétiques indiquent, en effet, que les républiques d'Asie centrale n'ont pas été occupées pendant la seconde guerre mondiale, alors que les républiques d'Europe ont été envahies et ont subi de lourdes pertes, y compris parmi les populations civiles.

Cette thèse n'est pas sans valeur, encore qu'il faille rappeler que l'installation du régime soviétique sur l'ensemble du territoire s'est traduite pour les populations d'Asie centrale par des pertes difficiles à évaluer : à cet égard, il a déjà été avancé que la sédentarisation des peuples nomades avait coûté au Kazakhstan le quart de sa population, soit un million de morts.

#### 2° Le reflet de deux mondes, urbain et rural

Les taux de natalité différents de la Russie d'Europe et de l'Asie centrale soviétique correspondraient pour certains aux comportements démographiques particuliers observés traditionnellement dans les villes et les campagnes. Cette explication doit être nuancée en raison de la tendance au rapprochement du nombre d'enfants par famille entre milieu urbain et milieu rural, et aussi en raison du développement d'agglomérations très importantes dans certaines régions d'Asie soviétique, entraînant corrélativement une réduction

non négligeable de la part de la population employée dans l'agriculture et une interpénétration des éléments des populations urbaines et rurales.

*a) Milieu rural et natalité.*

Les chiffres révèlent que les kolkhoziens ont plus d'enfants que les ouvriers soviétiques et ces derniers plus que les employés et les intellectuels ; d'une manière générale, le nombre d'enfants par famille diminue comme dans les Etats occidentaux, avec l'élévation du niveau d'instruction des parents, encore que cette thèse soit rejetée officiellement par les démographes soviétiques.

En Union soviétique, la tendance est, néanmoins, à l'heure actuelle, à une uniformisation de la taille des familles : ainsi, en 1939, la famille soviétique se composait en moyenne de 3,6 membres en milieu urbain contre 7,3 à la campagne. Depuis 1959, cet écart s'est réduit puisque les familles urbaines comprennent désormais 3,5 membres contre 3,9 à la campagne, alors que la moyenne nationale se situe à 3,7.

Concernant l'évolution de cette population rurale, celle-ci ne devrait plus se réduire dans des proportions significatives dans les années à venir, alors que la main d'oeuvre agricole a vu ses effectifs comprimés depuis une trentaine d'années : celle-ci représentait en effet 48 % de la population active en 1950, 27 % en 1970, 24 % en 1975 et pourrait se situer à 20 % en 1980.

Cette baisse relative de la population rurale ne se traduit par une diminution, en chiffres absolus, que dans six républiques fédérées (Russie, Biélorussie, Ukraine, républiques baltes), alors qu'une augmentation parfois forte se constate notamment en Ouzbekistan, en Azerbaïdjan et dans le Kazakhstan, provoquée à la fois par une natalité qui reste forte en milieu rural et des mouvements migratoires non négligeables en direction de ces républiques.

*b) Le phénomène de l'urbanisation.*

Le tableau ci-après met en lumière la décroissance de la population rurale par rapport à la population totale de l'U.R.S.S. :

Années	Population totale (en millions)	Population rurale
1940 .....	190	130
1950 .....	178,5	109
1960 .....	209	109
1970 .....	240	108
1973 .....	250	102,4

L'augmentation de la population se réalise ainsi dans les villes aux dimensions de plus en plus importantes : 85 % de la population urbaine vit

désormais dans 20 villes de plus d'un million d'habitants ; 33 villes ont plus de 500.000 habitants et 221 villes dépassent les 100.000 habitants. Ce phénomène de concentration s'est traduit par l'agrandissement des métropoles traditionnelles (Moscou et Léninegrad), mais aussi par un développement considérable de petites villes de l'Oural, de Sibérie et d'Ukraine, et enfin par la promotion de capitales d'anciennes colonies d'Asie centrale en véritables métropoles (Tachkent, en Ouzbékistan, et Alma-Ata, dans le Kazakhstan).

Néanmoins, les priorités économiques de l'U.R.S.S. ont conduit à faire de l'Asie centrale et de la périphérie musulmane une zone agraire orientée vers les grandes cultures, entraînant le maintien nécessaire d'une population rurale suffisamment nombreuse.

Cette prédestination agricole de l'Asie centrale s'accompagne cependant de la constitution de centres urbains qui conservent des liens avec la campagne voisine et qui constituent des îlots au sein d'une civilisation et d'une population paysanne.

En bref, l'urbanisation en Asie centrale n'a que peu de points communs avec celle des républiques occidentales. Les villes historiques, comme Samarkande, ou plus récentes, comme Douchanbé, vivent dans une certaine mesure au rythme propre de l'Orient et les grands marchés kolkhoziens riches de produits entretiennent la liaison avec la campagne voisine : la vie quotidienne de la kolkhozienne chargée de famille semble avoir peu de rapport avec celle de la citadine moscovite vivant partagée entre son travail, les files d'attente des magasins et un logement où l'attendent des enfants qui ne peuvent, dans tous les cas, bénéficier des services de crèches et de garderies encore en nombre insuffisant.

### **3° Natalité et éducation**

L'éducation semble peser fortement sur les comportements démographiques des Russes d'Europe et des populations d'Asie. Les démographes soviétiques ont montré que, dans les républiques à forte natalité, la maîtrise des naissances est d'autant plus efficace que le niveau d'éducation du couple est élevé ; néanmoins, dans ces territoires orientaux, l'éducation de la femme apparaît déterminante dans le comportement démographique du couple, le mari éduqué semblant avoir une attitude plus conservatrice et nataliste que la femme bénéficiant d'un niveau d'éducation satisfaisant.

### **4° Les musulmans soviétiques**

Les peuples musulmans de l'Union soviétique présentent, comme il a été vu, la situation démographique la plus favorable, et ce fait est d'autant plus significatif qu'il tranche avec les tendances passées.

En effet, l'augmentation de ces populations a été, de la révolution à 1960, plus lente que celle des Russes d'Europe, en raison notamment de la collectivisation, de la sédentarisation et des déportations qui ont touché les Kazakhs, les Bachkirs, les Tchétchènes et les Tatars de Crimée.

L'évolution actuelle constitue donc, non pas la poursuite d'une tendance passée mais un saut brusque de la fertilité qui accompagne un développement économique et intellectuel de ces populations. Sur le plan démographique, le poids des populations musulmanes au sein de l'U.R.S.S. augmente, puisqu'elles passent de 24 à 35 millions en dix ans. Les musulmans soviétiques ne tarderont pas à représenter le cinquième de la population de l'U.R.S.S..

Quelle est l'attitude des autorités soviétiques face au fait musulman et dans quelle mesure tentent-elles d'agir sur la natalité dans les régions musulmanes ?

*a) L'U.R.S.S. et le fait musulman*

Il faut d'abord préciser que selon que l'on dénombre les pratiquants ou l'ensemble des musulmans soviétiques, les chiffres de recensement varient de un à dix.

Depuis la révolution de 1917, l'attitude des autorités soviétiques à l'égard des musulmans a été largement déterminée par la difficulté de faire coexister sur un même territoire une doctrine marxiste-léniniste et une religion islamique. A l'issue de cette histoire mouvementée durant laquelle la répression n'a pas été absente, notamment après 1928, l'U.R.S.S. semble être entrée dans une période de normalisation et la révolution bolchevique, matérialiste et athée, a dû s'accommoder de l'Islam comme elle a dû tenir compte des autres religions.

Certes, les mollahs ont dû renoncer à leur vocation de propagandistes, mais ils ont su habilement faire usage de la liberté de conscience garantie par l'article 52 de la Constitution soviétique, et de l'image de tolérance que l'U.R.S.S. a cherché à projeter dans les pays musulmans du tiers monde.

La compatibilité des principes de l'Islam et du communisme a ainsi été affirmée par le dignitaire religieux Hazarev au Congrès des musulmans soviétiques réuni à Tachkent en 1970 : « ...l'ordre capitaliste construit sur l'injustice et l'exploitation doit disparaître et doit être remplacé par un ordre socialiste, construit sur des lois justes. Les lois divines sont sans ambiguïtés à cet égard, la justice triomphe dans le monde... L'U.R.S.S. lutte pour la paix et la justice, l'Islam aussi ». Cette déclaration répondait aux directives déjà formulées par le parti communiste de l'U.R.S.S. le 11 novembre 1954 sur la liberté de conscience et qui précisait « qu'un croyant pouvait être un bon citoyen ».

La pratique du culte dans les mosquées est donc assurée et l'enseignement théologique est dispensé dans quelques écoles et universités religieuses (Tachkent et Boukhara) ; il faut noter enfin, que comme dans les pays musulmans, l'avènement du XV<sup>e</sup> siècle de l'hégire qui marque le point de départ du calendrier islamique est célébré en U.R.S.S. ; à cet effet, un budget de 450.000 roubles a été prévu pour les manifestations qui ont marqué cet anniversaire.

Concernant le renouveau islamique observé dans les pays voisins de l'Asie centrale soviétique, il faut noter que les musulmans soviétiques sont, en très grande majorité, des sunnites à l'exception de la Transcaucasie, alors que les Iraniens par exemple, sont de religion chiite.

En ce qui concerne l'Afghanistan, la thèse exprimée avant l'intervention soviétique, en septembre 1979, par le cadî et vice-mufti Kolonzoda du Tadjikistan était que des réactionnaires s'y servaient de l'Islam pour organiser le désordre dans ce pays.

#### *b) Natalité et Islam*

Sans rappeler le degré de vitalité des populations d'Asie centrale en matière de natalité, quelle est la position des autorités soviétiques en face de cette démographie qui risque, pour l'avenir, de déterminer des clivages presque biologiques dans la géographie de l'U.R.S.S. ?

Sur ce point, tous les contacts qu'a pu avoir la délégation de votre commission ont concordé et les dirigeants rencontrés ont réfuté la thèse selon laquelle cette fécondité dynamique était susceptible de poser des problèmes dans l'avenir ; ces positions correspondent donc aux vues optimistes exprimées par M. Léonid Brejnev dans une interview accordée au « Monde » : « Quant à la croissance de la population de telles ou telles républiques de notre pays, ce phénomène ne nous préoccupe pas. Bien au contraire, il nous réjouit... »

Dans ces territoires musulmans, aucune action particulière n'est donc recherchée, qui distinguerait les républiques d'Asie centrale du reste de l'Union s'agissant de la politique de maîtrise des naissances. Les moyens contraceptifs et l'interruption volontaire de la grossesse y sont employés en fonction des interdits de l'Islam et selon qu'ils concernent ou non des citoyens pratiquants.

#### **5° Démographie et action sanitaire et sociale**

Dans une analyse des causes du dynamisme démographique de certaines populations de l'U.R.S.S. on ne peut enfin passer sous silence l'effet foudroyant qu'ont pu avoir les actions sanitaires et sociales menées sur l'ensem-

ble du territoire mais qui ont profité globalement, plus que proportionnellement, aux populations d'Asie centrale dont le niveau sanitaire était particulièrement bas.

On a donc assisté, dans ces républiques périphériques, à un phénomène qui s'est également observé dans le tiers monde : les actions de prévention entreprises à une grande échelle et notamment les vaccinations ont fait tomber à de très faibles niveaux la mortalité infantile qui était particulièrement élevée.

Dans le même temps, les comportements démographiques ont relativement moins évolué qu'ailleurs en dépit d'une information en matière de contrôle des naissances dispensée comme sur l'ensemble de l'Union.

Ce déphasage explique donc également pour partie la vitalité des peuples d'Asie centrale.

## II. - LA DÉMOGRAPHIE SOVIÉTIQUE : SON ENVIRONNEMENT.

L'ensemble des populations soviétiques bénéficie globalement d'un environnement de même nature, plus ou moins favorable à la maternité.

A cet égard, la politique menée en matière de santé, les mesures familiales adoptées, l'importance du travail féminin et les problèmes du logement constituent des facteurs qui influencent à des titres divers, le nombre des naissances.

### A. LA POLITIQUE DE LA SANTÉ EN U.R.S.S.

La loi du 19 décembre 1969 portant approbation des principes de législation de l'U.R.S.S. et des républiques fédérées, relatifs à la santé, règle la matière.

Depuis la constitution de l'Etat soviétique, un effort prioritaire a été mené en matière de santé, qui s'est traduit d'abord par une réduction considérable des taux de mortalité, notamment en ce qui concerne la mortalité infantile et par une élévation de l'espérance de vie qui situe l'U.R.S.S. aux niveaux occidentaux.

Ces actions ont abouti à une prise en charge totale par l'Etat de la santé et à la gratuité complète des soins dispensés.

La délégation de votre commission se bornera à quelques réflexions relatives à l'organisation du système soviétique de santé, aux caractéristiques du monde médical et à l'importance des dépenses globales consacrées à ces actions.

#### 1° L'organisation du système de santé

Les soins de santé primaires sont dispensés aussi bien à domicile que sur les lieux de travail, mais les services extra-hospitaliers constituent l'élément essentiel du système de santé soviétique : 35.700 services de ce type fonctionnent actuellement en U.R.S.S. et délivrent annuellement 2,3 milliards de consultations. 80 % des patients sont traités dans ces services.

La *polyclinique* autonome ou intégrée dans l'hôpital constitue dans les villes le service hospitalier principal. Les soins de santé primaires sont dispensés par *secteurs* couvrant l'ensemble du territoire ; chaque secteur est couvert par des médecins et des infirmières et en 1976 étaient recensés, 43.243 secteurs de médecine générale et 35.562 secteurs de pédiatrie.

Le secteur de médecine générale est institué à raison d'un médecin pour 1.700 à 2.000 habitants adultes, tandis que le secteur de pédiatrie comprend un médecin pour 800 à 1.000 enfants jusqu'à 15 ans ; en outre, fonctionne dans les entreprises un secteur comprenant un généraliste pour 1.500 à 2.000 travailleurs en fonction de la nature de l'activité considérée.

Cette organisation permet, en privilégiant la prévention, d'exercer une surveillance médicale continue et attentive sur l'ensemble de la population de chaque secteur.

On observe par ailleurs, ces dernières années, la mise en place de polycliniques de grandes dimensions (800 à 1200 visites par journée) qui aboutit à spécialiser l'assistance extra-hospitalière et tend à moderniser ou à se substituer aux polycliniques existantes. La même tendance se constate en matière d'hôpitaux qui comprennent désormais, en ville, 800 à 1.500 lits afin d'utiliser de manière optimale les équipements et les spécialistes de chaque établissement ; concernant l'assistance médicale rurale, chaque région possède un hôpital de grande dimension offrant, en général, 1.000 lits, et des hôpitaux centraux ruraux de 300 à 400 lits.

Des polycliniques rurales regroupant 3 à 5 médecins quadrillent également les campagnes ; certaines régions enclavées n'ont que de petits hôpitaux animés par un ou deux médecins, mais ceux-ci restent indispensables eu égard à l'immensité du territoire soviétique et aux caractéristiques de certaines régions.

Au total, 23.900 hôpitaux et 3,2 millions de lits sont actuellement à la disposition de la population soviétique, soit 122 lits pour 10.000 habitants ; 224.000 lits sont disponibles dans les maternités.

## **2° Les effectifs médicaux**

### **a) Les médecins**

L'U.R.S.S. comptait, en 1979, 930.000 médecins, soit 35,4 médecins pour 10.000 habitants ; il faut rappeler à cet égard que la France comptait, pour cette même année 18 médecins pour 10.000 habitants (1), la Grande-Bretagne 15,7 en 1971 et les Etats-Unis 21 en 1973.

Sans pouvoir tirer toutes les conséquences de comparaisons internationales qui visent des systèmes de santé très différents, l'U.R.S.S. se situe néanmoins assez largement en tête de tous les Etats, concernant le nombre de médecins par habitants. L'objectif est de parvenir, en 1985/1986, à un effectif d'environ un million de médecins pour l'ensemble de l'Union soviétique, soit

(1) Sources : Bulletin de l'ordre des médecins, avril 1980.



un médecin pour 250 habitants, puis, à partir de ce chiffre, considéré par les autorités soviétiques comme satisfaisant, d'améliorer la qualité des soins qui sont dispensés à la population, notamment par une meilleure utilisation des effectifs disponibles.

Concernant la formation des médecins, 50.000 étudiants en médecine sont admis chaque année à l'université pour une durée d'études de sept ans.

Les femmes représentent près de 80 % de cette profession et M. Bourenkov, vice-ministre de la Santé publique, a souhaité, en recevant la délégation sénatoriale, que ce pourcentage se réduise dans l'avenir.

Il n'est pas impossible que le niveau relativement modeste des rémunérations perçues (150 roubles soit environ 1.000 F par mois) (1) en ville et environ 200 roubles à la campagne), aligné sur le salaire d'un ingénieur de l'industrie alimentaire ou de l'industrie textile, constitue un élément qui écarte les jeunes hommes de cette carrière.

A titre de curiosité, il faut noter que certains médecins spécialisés, tels les aliénistes, perçoivent un salaire supérieur d'environ 30 %.

Enfin, concernant les établissements d'enseignement, l'U.R.S.S. possède quatre vingt trois instituts de médecine et neuf facultés de médecine dans les universités ; en outre, un système de formation continue des médecins a été mis en place et comprenait, en 1976, treize instituts de perfectionnement et vingt six facultés de perfectionnement auprès des instituts de médecine.

#### *b) Les auxiliaires médicaux*

L'U.R.S.S. compte environ 2,6 millions d'infirmières et d'aides-médecins. Leur formation est assurée par 632 établissements d'enseignement médical secondaire qui recevaient 397.000 élèves en 1976.

### **3° Les dépenses sociales en U.R.S.S.**

Sans avoir l'ambition de comparer les dépenses sociales en U.R.S.S. avec celles de certains pays occidentaux, comparaison rendue difficile en raison des caractéristiques propres de chaque système de protection sociale, il est possible néanmoins d'avancer quelques chiffres significatifs.

(1) Le salaire moyen serait d'environ 180 roubles par an en 1979. Un rouble = 6,60 francs selon le taux de change officiel. Ces chiffres modestes doivent être appréciés en fonction de structures de consommation et des coûts des biens et des services en U.R.S.S. qui ne sont en rien comparables à ceux constatés dans les États occidentaux.

En 1979, les dépenses sociales proprement dites représentaient 39,6 milliards de roubles, soit plus du double des crédits affectés à la défense nationale (17,2 milliards de roubles).

Si l'on considère l'ensemble des transferts sociaux dits « fonds sociaux de consommation », les sommes réparties à ce titre atteignaient 73 milliards de roubles en 1972 soit 23,3 % du revenu national.

Les responsables interrogés ont indiqué que l'augmentation des dépenses médicales provoquées notamment par un perfectionnement des traitements et du matériel faisait problème, d'autant que la proportion de la population âgée forte consommatrice de soins, va en augmentant.

Concernant les retraites, il est à noter qu'en raison du niveau relativement modeste des pensions servies et de la pénurie de main d'oeuvre observée dans certains secteurs, 5,5 millions de retraités continuent d'exercer une activité passé l'âge de la retraite.

## B. LES MESURES BÉNÉFICIAIRES AUX FAMILLES

Dès 1936, Staline, revenant sur la liberté de procréation accordée aux femmes après la révolution a voulu encourager les maternités nombreuses. Ainsi, tout en sauvegardant l'image de la femme égale de l'homme, le pouvoir soviétique a exalté le rôle de celle-ci dans la société et valorisé son image de mère.

Cependant, à côté de décorations dont la vertu exemplaire ne paraît peut-être plus évidente, force est de constater que le dispositif familial soviétique apparaît globalement peu incitatif et ne semble pas de nature à susciter une proportion excessive de vocations de mères. Les avantages consentis en matière de maternité ne semblent pas encore suffisants pour concilier de manière satisfaisante le travail féminin et la maternité ; enfin, les établissements d'accueil pour les jeunes enfants, en dépit des efforts réalisés, restent insuffisants.

### 1° La valorisation des familles nombreuses

En 1944 a été instituée la décoration de « mère-héroïne » qui est attribuée aux mères de plus de dix enfants ; comme il a été vu, certaines républiques d'Asie centrale détiennent des records pour ce type de décorations puisque le Tadjikistan compte à lui seul 18.000 récompenses accordées à ce titre depuis 35 ans.

Les mères de familles nombreuses se voient également attribué le titre de « gloire de la maternité » ou reçoivent la « médaille de la maternité ».

Au total, 240.000 femmes soviétiques ayant mis au monde et élevé dix enfants et se sont vu attribuer le titre honorifique de « mère-héroïne » ; 4.134.000 femmes ayant eu sept, huit ou neuf enfants, ont été décorées de l'ordre de la « gloire de la maternité » ; enfin, 10.544.000 femmes ayant eu cinq ou six enfants, ont reçu la « médaille de la maternité ». Cependant, ni ces titres quelque peu ronflants, ni la modestie des allocations servies, ne peuvent constituer un facteur décisif pour encourager des maternités plus nombreuses.

## **2° Des prestations familiales globalement modestes**

Depuis les mesures décidées en 1971 au cours du 24<sup>e</sup> Congrès, toutes les familles soviétiques perçoivent des allocations familiales lorsque le revenu familial est inférieur à 50 roubles par mois et par membre de la famille.

Les allocations familiales sont versées jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de cinq ans et leur montant est fonction du rang de l'enfant.

Les mères célibataires perçoivent ces prestations pendant une durée de douze ans.

Ces allocations peu substantielles, ne sauraient donc inciter de manière significative les femmes soviétiques à la maternité, et la durée du congé assortie de primes à la naissance ne suffit pas non plus à assurer une conciliation satisfaisante de la maternité et du travail féminin.

## **3° Les avantages de maternité**

La loi du 19 décembre 1969 précitée prévoit dans son article 38, des mesures d'encouragement de la maternité et de garanties de la protection de la santé de la mère et de l'enfant.

Indépendamment des établissements d'accueil mentionnés, cet article prévoit pour la femme un congé de maternité d'au moins 112 jours pendant lesquels lui sont versées une allocation par la sécurité sociale et une allocation à la naissance, dont le montant est fonction du rang de l'enfant ; ces mesures sont complétées pour les femmes qui travaillent, par des pauses d'allaitement et l'interdiction de les employer à des travaux pénibles ou insalubres.

Ces mesures sont donc très proches de celles qui existent dans la plupart des Etats occidentaux et se caractérisent par la même modicité des allocations servies.

Les autorités soviétiques sont conscientes de l'insuffisance de ces avantages et le prochain plan quinquennal devrait proposer des mesures concrètes améliorant la condition des mères de famille qui travaillent, notamment par l'institution d'un congé maternel qui serait rémunéré. Actuellement, la mère

ne peut prétendre qu'à un congé supplémentaire rémunéré partiellement, jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge d'un an ; ce congé est assorti pour la mère d'une garantie de retrouver son emploi et est pris en compte dans ses droits à la retraite.

#### **4° Les établissements d'accueil pour les jeunes enfants**

Les établissements préscolaires ont fait l'objet d'un effort considérable de la part des autorités soviétiques : 117.600 étaient recensés en 1976, dont 33.900 jardins d'enfants, 15.000 crèches et 68.700 établissements regroupant ces deux activités. Le nombre d'enfants accueillis par ces établissements était de 12.108.000 en 1976.

Les établissements préscolaires sont créés à l'initiative des pouvoirs locaux ou directement par les entreprises ou les kolkhozes ; certains restent ouverts 24 heures sur 24 lorsque les mères travaillent par équipes ou suivent des études.

En milieu rural, des établissements saisonniers sont mis en place à côté des établissements permanents des sovkhoses et des kolkhozes ; en outre, la plupart des établissements urbains s'installent en été à la campagne.

Les parents ne supportent que le quart des frais d'entretien dans les jardins d'enfants et le cinquième dans les crèches, soit environ 10 roubles par mois (66 F). Les mères de familles nombreuses et les mères célibataires bénéficient en outre d'avantages supplémentaires. En dépit des efforts réalisés, les crèches et les garderies sont encore en nombre insuffisant, notamment en milieu urbain : les grands-mères soviétiques, les « babouchkas », constituent donc encore un mode de garde des enfants, très important. D'après les informations recueillies, les autorités soviétiques ont le souci de réduire au maximum ce mode de garde précédant l'entrée des jeunes enfants dans le système scolaire.

### **C. LA MAITRISE DE LA NATALITÉ**

L'article 38 « in fine » de la loi du 19 décembre 1969 précitée, indique qu'« afin de protéger la santé de la femme, le droit lui est accordé de décider elle-même si elle désire être mère ou non ».

La liberté de procréation de la femme soviétique a été reconnue depuis la révolution, mais ce droit a connu des éclipses. Les pères spirituels de la société soviétique voulaient, sur ce plan, substituer à « l'esclavage domestique » constaté dans les familles à l'époque tsariste, « l'inclination réciproque » et faire de l'entretien et de l'éducation des enfants, une « affaire publique ».

Dans les premières années qui ont suivi la révolution, un débat a cependant opposé les tenants de l'émancipation totale de la femme et du dépérissement des liens familiaux (Alexandra Kollontaï), aux partisans du « mariage civil prolétarien avec amour » (Lénine).

En dépit des péripéties qui suivront, la « maternité conscience » qualifiée maintenant de « planification familiale », est depuis longtemps entrée dans les moeurs.

### **1° L'avortement : une histoire mouvementée**

Ces conceptions se sont d'abord traduites par le *décret du 18 novembre 1920* qui légalisait l'avortement gratuit destiné à lutter contre les avortements clandestins très fréquents pendant cette période troublée : en 1926 à Moscou, étaient dénombrés 56 avortements pour 100 naissances et 44 naissances pour 1.000 habitants.

Parallèlement, était consacré dans le Code familial du 16 septembre 1918, le droit au divorce sur simple demande d'un des conjoints devant le tribunal, tandis qu'en 1926, le nouveau Code supprimait la décision judiciaire et autorisait le divorce sur demande orale d'un seul conjoint.

Devant les excès provoqués par ce libéralisme excessif (trois avortements pour une naissance à Moscou en 1934, 44 divorces pour 100 mariages en 1935, phénomène des « pères-fuyards » refusant toute participation à l'entretien des enfants), le *décret du 27 juin 1936* interdit l'avortement sauf pour des raisons thérapeutiques graves, et l'incitation à l'avortement ; dans le même temps des mesures favorisant la maternité étaient prises et le divorce était rendu plus difficile.

La chute de la natalité se poursuivait dans le même temps puisque 38,7 naissances pour 1.000 habitants étaient enregistrées en 1937, 37,5 en 1938 et 36,5 en 1939. Par ailleurs, la modification de la législation sur l'avortement intervenait dans un contexte caractérisé par la poursuite de la collectivisation, de l'industrialisation et même des disparitions de populations, ce qui rend délicate l'appréciation de l'influence de ce premier facteur sur la natalité soviétique.

Enfin, à la suite d'une campagne d'opinion publique, l'avortement est de nouveau autorisé en 1955 : il redevient libre, gratuit et réalisé en milieu hospitalier. Il ne fait néanmoins l'objet d'aucune publicité et l'attention des femmes qui désirent y recourir est attirée sur ses dangers physiologiques et moraux. Ce retour au libéralisme ne se traduira pas néanmoins par une chute significative de la natalité puisque 25,7 naissances pour 1.000 habitants étaient enregistrées en 1955, 25,2 en 1956 et 25,4 en 1957. L'influence de la légalisation de l'avortement est ainsi difficile à mesurer, même dans cette période de paix complète qu'a connue l'U.R.S.S.

## **2° La contraception**

Après que l'usage des moyens contraceptifs ait été interdit pendant la seconde guerre mondiale, la vente des produits anticonceptionnels a été autorisée et la contraception s'est répandue dans les villes comme en milieu rural, compte tenu des traditions nationales et religieuses. A cet égard, l'Islam ne s'oppose pas à la limitation des naissances : si la religion musulmane est incompatible avec l'avortement et la stérilisation, elle ne s'oppose pas à la contraception.

Les moyens contraceptifs et l'avortement constituent donc des éléments qui influencent dans une mesure difficile à évaluer le nombre des naissances en U.R.S.S. ; cependant des facteurs objectifs tels que le travail des femmes et le logement constituent, notamment en milieu urbain, un frein au développement de la maternité.

## **D. LE TRAVAIL FÉMININ**

Le travail féminin constitue une réalité en U.R.S.S. et reflète le rôle de la femme dans la société soviétique ; il se traduit notamment par une féminisation considérable de certains secteurs d'activité, mais s'oppose encore, à la maternité en dépit d'aménagements spécifiques.

### **1° Une réalité**

Le travail des femmes est, dans une certaine mesure, la conséquence de l'égalité reconnue dans les faits à la femme soviétique. Celle-ci bénéficie néanmoins dans ce secteur de mesures particulières, puisqu'elle peut prendre sa retraite à 55 ans alors que les hommes doivent attendre 60 ans.

Au début de l'année 1978, 54,7 millions de femmes, soit 51,5 % des ouvriers et employés, exerçaient une activité professionnelle en Union soviétique.

En milieu rural, les femmes représentent à elles seules 49 % des kolkhoziens.

Leur égalité en droits est garantie par l'octroi de possibilités égales à celles des hommes dans l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle : elles représentent ainsi 51 % des étudiants des écoles supérieures et 55 % des collèves techniques.

Les trois quarts des femmes de seize à cinquante-cinq ans exercent une activité professionnelle ou sont étudiantes, et plus de la moitié des retraitées de 55 ans à 59 ans, continuent à travailler.

Ces chiffres très élevés sont à rapprocher par exemple, de ceux du travail féminin en France : l'enquête sur l'emploi réalisée par l'INSEE en 1976, révélait que les femmes constituaient 38,6 % de la population active.

Pour l'U.R.S.S., la ventilation de ces chiffres globaux fait apparaître une féminisation importante dans certains secteurs d'activité.

## 2° La féminisation de certaines professions en U.R.S.S.

### Pourcentage des femmes dans les différents secteurs d'activité

	1950	1960	1970
Industrie .....	46	45	48
Bâtiment .....	33	29	26
Agriculture (sovkhozes) .....	49	43	45
Commerce .....	57	66	75
Santé .....	84	85	85
Enseignement .....	69	70	72
Travail scientifique .....	43	42	47
Administration .....	43	51	61
Banques et assurances .....	58	68	78
Moyenne générale .....	47	47	51

Les femmes représentent ainsi 84% des travailleurs de la santé publique, de l'éducation physique et de la sécurité sociale ; elles constituent 71% des effectifs des travailleurs intellectuels. Comme il a déjà été dit, elles forment l'essentiel du corps des *médecins* en U.R.S.S. :

### FEMMES MEDECINS (en milliers)

Années	Au total	Proportion par rapport au nombre total des médecins (%)
1940 .....	96,3	62
1976 .....	600,3	69

Elles constituent 73% des effectifs employés dans l'enseignement : 1.673.000 femmes enseignent dans les établissements secondaires, soit 70% des professeurs, et elles exercent à hauteur de 30%, la responsabilité de directeurs de ces établissements :

**FEMMES PROFESSEURS**

(en milliers)

Années	Au total	Proportion par rapport au nombre total des professeurs (%)
1950/51 .....	999	70
1976/77 .....	1 673	70

Enfin, la part des diplômées est importante dans l'économie soviétique puisque 14 millions de femmes y ont une éducation supérieure au secondaire spécialisé.

Près de 4.000 femmes dirigent des entreprises industrielles et plus de 200.000 travaillent comme chef d'atelier, de section ou de laboratoire ; 200.000 exercent les fonctions de contremaître.

Dans le secteur de la recherche scientifique, elles représentent 40% de l'ensemble des chercheurs :

**FEMMES SCIENTIFIQUES**

(en milliers)

	1950	1976
Au total .....	59,0	497,9
dont :		
les docteurs ès sciences .....	0,6	4,8
les candidates ès sciences .....	11,4	97,4

En conclusion, la part des femmes salariées tend à augmenter mais leur répartition évolue fortement avec le temps : leur part relative a surtout diminué dans les travaux pénibles et notamment le bâtiment où le déficit de main-d'oeuvre provoqué par la guerre et l'afflux de paysannes non qualifiées et habituées aux gros travaux, avait attiré de nombreuses femmes. La délégation de votre commission a néanmoins remarqué sur certains chantiers (barrage de Nourek) et pour certains travaux de voirie dans les grandes villes, la place importante encore occupée par le travail féminin.

Cependant, la féminisation de certains secteurs intellectuels, commerce et tertiaire, a progressé depuis vingt ans, ainsi que dans l'industrie, en particulier dans les emplois de techniciens et dans les professions hautement spécialisées.

Cette importance des femmes dans la vie professionnelle se traduit également par une large participation de celles-ci à la gestion des organes de l'Etat ; plus d'un million de femmes sont ainsi élues du peuple à tous les échelons des soviets :



**FEMMES INVESTIES DE FONCTIONS ÉLECTIVES**

(en milliers)

	<b>Au total</b>	<b>Proportion par rapport au nombre total des députés (%)</b>
Au Soviet suprême de l'U.R.S.S. ....	475	31
Aux Soviets suprêmes des républiques fédérées . . .	2 158	35
Aux Soviets suprêmes des républiques autonomes .	1 235	39
Aux Soviets locaux . . . . .	1 093 222	49

Concernant les activités sociales et politiques, les femmes forment 22,6 % des effectifs du parti communiste et elles sont majoritaires dans les fonctions syndicales d'entreprise ; comme le montre le tableau ci-dessus, elles constituent le tiers des députés au Soviet Suprême et près de la moitié des membres des Soviets locaux. Dans la république du Tadjikistan, visitée par la délégation, les femmes constituent également le tiers des députés et le dixième des membres du gouvernement.

Néanmoins, plus on monte dans la hiérarchie et la complexité des travaux et fonctions, moins les femmes sont nombreuses ; sur ce plan, en dépit des ajustements législatifs peu à peu réalisés, les mentalités n'évoluent que lentement en U.R.S.S., comme en Occident.

**3° La conciliation difficile du travail féminin et de la maternité**

En dépit des efforts menés par l'Etat pour améliorer les diverses allocations payées aux mères de famille et à l'entretien des enfants, l'U.R.S.S. comme les pays occidentaux n'a pas encore pu régler totalement le problème de la conciliation du travail féminin et de la maternité.

Les crédits d'Etat accordés à l'entretien des enfants dans les jardins d'enfants, les crèches, les camps de pionniers et les établissements extra-scolaires, s'élevaient pourtant à 5,85 milliards de roubles en 1976, tandis que les dépenses d'allocations aux familles nombreuses et aux familles à revenu modeste, représentaient pour cette même année, plus de 370 millions de roubles.

Relativement au nombre d'habitants, les enfants accueillis dans les crèches sont quinze fois plus nombreux en U.R.S.S. qu'en France.

Ainsi, alors que les efforts entrepris dans la garde des enfants ont été très importants (le nombre des enfants de moins de sept ans dans les établissements sus-visés, est passé de quatre à neuf millions de 1960 à 1970, sans compter cinq autres millions dans les crèches et garderies de printemps et

d'été à la campagne), l'allègement du travail de la mère au foyer n'a été que faiblement recherché : l'équipement ménager individuel et collectif reste très insuffisant en quantité et en qualité en raison notamment de l'accent qui a été mis en priorité depuis de longues années sur les biens de production.

La conciliation du travail féminin et de la maternité, est ainsi particulièrement difficile en milieu urbain où les appartements exigus, la cohabitation encore réelle, notamment à Moscou, les crèches et les garderies encore en nombre insuffisant, ainsi que l'aspiration à une vie plus confortable, incitent les familles à limiter le nombre des naissances ; en milieu rural, si les femmes y ont plus d'enfants, elles ne concilient leur travail et la maternité qu'au prix d'une journée de travail particulièrement éprouvante.

Ces phénomènes sont aggravés par un fléau social que les autorités soviétiques ne cherchent d'ailleurs pas à dissimuler, l'alcoolisme paternel.

Ainsi, la citadine et la kolkhoziennne chargées de famille, ne paraissent que faiblement attirées par une maternité heureuse, en dépit des efforts réalisés par l'Etat.

## E. LE LOGEMENT EN U.R.S.S.

### 1° L'effort de construction

Le droit au logement est consacré par l'article 4 de la nouvelle Constitution et l'Union soviétique construit en moyenne chaque année, plus de 2,3 millions de logements.

Cependant, en dépit des efforts menés, les pouvoirs publics doivent encore remédier aux destructions provoquées par la guerre : sur les territoires occupés, la moitié des immeubles d'habitation avaient été détruits, 70.000 bourgs et villages et 1.700 villes avaient été rendus inutilisables.

Enfin, la population soviétique a augmenté de 100 millions de personnes depuis la fin de la guerre ; pour pallier les conséquences de ces destructions et répondre à l'augmentation de la population, plus de 56 millions d'appartements ont été construits depuis cette dernière date soit plus de 70 % du fonds locatif actuel.

La construction individuelle et coopérative occupe une part réduite de l'effort de construction, et l'Etat assure l'essentiel des constructions neuves.

De 1976 à 1980, 82 milliards de roubles ont été investis dans la construction soit plus de 540 milliards de F, et chaque année, l'Etat affecte à l'entretien des logements, près de 5 milliards de roubles.

Une autre particularité du logement en U.R.S.S. concerne le prix très bas des loyers : leur montant est en effet loin de couvrir, ne serait-ce que les dépenses d'entretien des habitations ; si le prix du mètre carré de surface habitable est désormais de 170 roubles en moyenne soit environ 1.100 F, les locataires ne paient toujours pour cette même surface, que 14 kopecks par mois, soit en moyenne 5 % d'un budget familial.

La délégation de votre commission a été, sur ce problème, sensibilisée sur deux points : le logement à Moscou et la politique d'urbanisme menée en Asie centrale.

## 2° Le logement à Moscou

M. Detounov, maire-adjoint de Moscou, répondant aux questions posées par les membres de la délégation, a rappelé l'effort de construction mené dans la capitale qui rassemble maintenant près de dix millions d'habitants avec sa proche banlieue.

De 1971 à 1975, 27 millions de mètres carrés de surface habitable ont été construits et chaque année, 4 millions de mètres carrés sont construits dans les limites de la ville, soit environ 100.000 logements nouveaux. L'objectif pour 1980 est par ailleurs, en réduisant le phénomène de la cohabitation encore trop répandu à Moscou (20 % de la population), de porter à 20 mètres carrés par personne la surface habitable des appartements.

Dans le même temps, la qualité des logements s'améliore qui, pour les plus récents d'entre eux, supportent désormais la comparaison avec nos HLM ; cependant leur entretien apparaît négligé, conséquence vraisemblable des loyers très bas acquittés par les locataires.

Cette politique de la construction est rendue d'autant plus nécessaire que 400.000 personnes arrivent chaque année à Moscou ; le délai d'attente pour obtenir un appartement, varie encore entre deux et trois ans.

Il faut également noter la part occupée par la construction coopérative : 15 % des familles possèdent ainsi leur appartement acheté dans les coopératives de construction locative.

M. Detounov a en outre précisé que l'organisation par la capitale, des Jeux Olympiques de 1980, n'avait pas eu pour conséquence de réduire la construction locative, mais seulement les programmes de construction « administrative ».

En outre, dans la perspective des Jeux Olympiques, depuis trois ans, ont été ravalés 21 millions de mètres carrés de façades et rénovés 7,5 millions de mètres carrés d'immeubles : ces travaux ont coûté quelque 30 millions de roubles.

Les autorités municipales moscovites se sont enfin félicitées de la qualité de l'hôtel Cosmos qui a été construit par des sociétés françaises, mais ont fait observer que son coût aurait été inférieur si la construction avait été assurée par des entreprises soviétiques.

Un autre trait de la construction locative à Moscou consiste en une industrialisation de la construction liée à l'expansion des limites administratives de la ville depuis 1960, et à la création de quartiers d'habitation expérimentaux desservis par l'ensemble des services publics.

La délégation de votre commission a été sensible aux efforts menés, mais a remarqué l'uniformité de ces constructions standardisées auxquelles s'oppose le pittoresque de certains quartiers anciens malheureusement desservis par une voirie hors d'âge.

### **3° La politique d'urbanisme menée en Asie centrale**

Bien éloignée des contraintes moscovites, la politique d'urbanisme menée par exemple dans certaines villes du Tadjikistan, a suscité l'intérêt de la délégation.

Si en effet la construction locative est industrialisée sur les mêmes modèles et privilégie l'habitat collectif, celle-ci se réalise, comme à Douchanbé ou à Nourek, dans le cadre de villes moyennes disposées en perspectives moins monumentales qu'ailleurs, et trouées de vastes espaces verts largement irrigués.

\*  
\*\*

Au terme de cette analyse sur la population de l'U.R.S.S. et sur les principaux facteurs qui influencent son évolution, quelques réflexions sur son devenir probable peuvent être esquissées.

Encore une fois, la délégation de votre commission n'a pas l'ambition et n'a pas disposé des moyens qui lui auraient permis de faire une étude prospective satisfaisante ; elle se bornera seulement à rappeler un certain nombre de thèses avancées en Occident par d'éminents spécialistes de l'U.R.S.S., en les nuancant en fonctions d'impressions nécessairement subjectives et des contacts officiels ou non, qu'elle a pu nouer au cours de sa mission d'information.

## II. - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA POPULATION SOVIETIQUE

L'évolution de la population de l'U.R.S.S. et de ses composantes risque en effet d'avoir une influence déterminante sur l'Etat soviétique lui-même, sur son organisation, son unité et sur les contacts qu'entretiendra l'U.R.S.S. avec ses voisins.

Risque-t-on, à cet égard, d'assister dans les années ou les décennies à venir, à un « éclatement de l'Empire » selon le terme de Mme Hélène Carrère d'Encausse, provoqué par un réveil des nationalités soviétiques et qui menacerait l'unité et l'existence même de l'U.R.S.S. ?

Le droit à l'autonomie revendiqué par certaines régions peut-il s'appuyer sur des mouvements nés à l'extérieur des frontières soviétiques, et devant cette recherche de l'autonomie des nationalités soviétiques, le pouvoir central sera-t-il aussi impuissant que l'on veut bien le dire ?

### A. LES IMPRESSIONS DE LA DELEGATION

Ces impressions sont fondées à la fois sur les contacts officiels qu'a pu avoir la mission sénatoriale, sur le constat qu'elle a pu faire du rôle qu'avaient les organisations de l'Union sur l'ensemble du territoire de l'U.R.S.S., et de la politique de développement qui est menée dans les républiques périphériques de l'Union soviétique, notamment en Asie centrale.

#### 1° Les déclarations officielles

Les membres de la délégation ont pu constater que les inquiétudes et les interrogations exprimées en Occident, concernant l'évolution différentielle de certaines républiques, ne suscitaient aucun écho officiel chez les dirigeants rencontrés : ni les responsables rencontrés au Kremlin, ni les responsables de la santé au niveau central et dans les républiques visitées, n'ont exprimé la moindre inquiétude concernant la natalité ou le réveil national de certaines populations de l'Union.

Au contraire, toutes les déclarations entendues enregistreraient avec satisfaction la vitalité démographique des peuples d'Asie et à aucun moment n'était envisagée une quelconque limitation ou un encadrement des naissances dans ces territoires.

Les membres de la délégation ont également pu constater, notamment

au Tadjikistan, que les responsables ministériels de la Santé et de la famille, eux-mêmes de nationalité tadjiks, tenaient le même discours que celui prononcé à Moscou.

## **2° Le constat effectué en Asie centrale**

La délégation a constaté le caractère serré des organisations qui encadrent de nombreux secteurs de la vie sociale : des garderies d'enfants, aux camps de pionniers, à l'organisation des jeunesses communistes jusqu'au rôle omniprésent du parti communiste et des syndicats, le réseau des diverses organisations couvre les républiques périphériques comme les autres.

A cet égard, les mêmes arcs de triomphe à la gloire du régime se retrouvent à Douchanbé et à Samarkande comme ils sont omniprésents à Moscou.

## **3° Une politique de développement poussée sur les marches de l'U.R.S.S.**

Les membres de la mission ont pu constater, notamment au Tadjikistan, république située à quelques centaines de kilomètres de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Chine et du Pakistan, un effort de développement considérable mené par les autorités soviétiques en matière industrielle, agricole, sociale ainsi qu'en matière de logement.

Le niveau de développement des républiques périphériques s'est désormais rapproché de celui des républiques centrales les plus prospères et les observateurs étrangers ont pu constater, en Asie centrale, un niveau de vie globalement supérieur à celui des populations vivant dans la partie européenne de l'Union.

Ce sentiment est confirmé par Basile Kerblay, spécialiste de l'U.R.S.S., qui écrit : « Le centralisme économique ne joue pas nécessairement contre les nationalités, car il permet d'établir une péréquation des revenus à l'échelle des différentes républiques de l'Union soviétique qui avantage celles dont le revenu est inférieur ».

La délégation de votre commission a pu constater effectivement cette prospérité, l'animation et la richesse des marchés d'Asie centrale et les cultures notamment de coton, développées avec les gigantesques travaux d'irrigation menés dans la zone du barrage de Nourek.

En bref, il ne semble pas que les populations afghane ou iranienne situées de l'autre côté de la frontière soviétique, disposent de conditions de vie et d'un revenu qui supportent la comparaison avec les populations d'Asie centrale de l'U.R.S.S.

#### **4° L'Islam : un facteur d'éclatement de l'Empire ?**

Il a été soutenu qu'en raison de leur vitalité démographique et de leur « entrisme » idéologique, les peuples de tradition islamique constitueraient la principale menace d'éclatement de l'U.R.S.S..

Le présent rapport a déjà rappelé dans quelles conditions les autorités soviétiques avaient très largement encadré la pratique religieuse de l'Islam dans les républiques concernées, en intégrant notamment les responsables religieux à la vie sociale de ces territoires ; de même, la distinction doit être faite entre les véritables pratiquants qui paraissent se rencontrer plutôt chez les citoyens âgés, et ceux qui respectent simplement les traditions islamiques des populations, encore qu'un éveil du sentiment religieux soit évidemment imprévisible et de nature à concrétiser et renforcer un mouvement tendant à davantage d'autonomie.

Concernant la contagion des mouvements islamiques qui se réveillent de l'autre côté de la frontière soviétique, les autorités soviétiques semblent avoir pris les devants « en répondant à l'appel du gouvernement afghan » qui se trouvait débordé par des éléments jugés contre-révolutionnaires.

En bref, la renaissance islamique paraît pour l'instant, solidement encadrée dans les républiques musulmanes soviétiques, et aucun indice n'a autorisé la délégation à envisager dans un futur proche, l'éventualité d'une sécession de ces dernières

### **B. LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EQUILIBRE DES POPULATIONS A L'INTERIEUR DE L'U.R.S.S. ?**

Plutôt que par un éclatement de l'U.R.S.S., la montée des peuples d'Asie pourrait peut-être se traduire par une redistribution des responsabilités au sein de l'Union, aussi bien au niveau des organes centraux qu'à celui des républiques concernées, au détriment du rôle que jouent encore très largement les populations « européennes ».

#### **1° Au sein des organes centraux de l'Etat**

Si les tendances actuellement observées en matière démographique se trouvaient prolongées, le peuple russe devrait rester, et de loin, le peuple le plus nombreux d'U.R.S.S. et représenter environ 50 % de la population à la fin du siècle, alors que les peuples centro-asiatiques constitueront au mieux le quart de l'ensemble de la population.

Cependant la dynamique de ces derniers devra sans doute se traduire par des responsabilités politiques nouvelles.

Ainsi, les Russes d'Europe contrôlent encore l'armée (sur 101 généraux, 97 sont slaves et les autres sont ukrainiens) ; le bureau politique du parti communiste comprend 90 % de slaves, mais depuis le 27 novembre 1978, l'un de ses plus jeunes membres est un géorgien de 50 ans, M. Chevarnadze ; de même dans l'enseignement, la police, les médias, la représentation des populations russes d'Europe est encore très largement prédominante.

En raison de la décroissance attendue de l'importance de ces dernières, l'entrée des représentants des républiques non russes dans les organes centraux de l'Union apparaît donc inéluctable dans l'avenir.

## **2° Au sein des républiques**

Longtemps la règle a été que le premier secrétaire du parti communiste soit, dans chaque république, un national, tandis que le second était toujours un Russe.

A l'inverse, pour les autres fonctions politiques, la délégation de votre commission a pu constater, par exemple dans le Tadjikistan, que le Président de la république comme les responsables ministériels rencontrés, étaient des nationaux.

## **3° Les mouvements de populations**

Il faut noter enfin, et dans un autre sens, que les mouvements de populations considérables entre les républiques, relativisent les oppositions entre Russes d'Europe et nationaux des autres républiques.

Le tableau ci-après révèle ainsi la dispersion des Russes dans les différentes républiques et leur augmentation relative tenant à la permanence des migrations et à des comportements démographiques influencés par leur lieu de résidence :



**NOMBRE DE RUSSES VIVANT DANS LES REPUBLIQUES AUTRES QUE  
LEUR RÉPUBLIQUE D'ORIGINE**

<b>Républiques</b>	<b>Recensement 1959 (en milliers)</b>	<b>Recensement 1970 (en milliers)</b>	<b>Changement en %</b>
Ukraine .....	7 091	9 126	+ 28,7
Biélorussie .....	660	938	+ 42,1
Ouzbékistan .....	1 092	1 473	+ 34,3
Kazakhstan .....	3 972	5 522	+ 39,2
Géorgie .....	408	397	- 2,7
Azerbaïdjan .....	501	510	+ 1,8
Lituanie .....	231	268	+ 16,0
Moldavie .....	293	414	+ 41,3
Lettonie .....	556	705	+ 26,8
Kirghizie .....	624	856	+ 37,2
Tadjikistan .....	263	344	+ 30,8
Arménie .....	56	66	+ 17,9
Turkménie .....	263	313	+ 19,0
Estonie .....	240	335	+ 39,6

Une redistribution des responsabilités au niveau central, au plan local, en matière politique et dans de nombreux domaines, paraît donc s'amorcer et devrait s'imposer avec l'élévation du niveau de compétence des responsables nationaux.

## CONCLUSION

Revenant à l'objet premier de sa mission d'information, c'est-à-dire l'étude des problèmes démographiques en U.R.S.S., la délégation de votre commission ne peut que constater le caractère relatif des actions qui sont menées en matière de démographie.

Elle a constaté que dans ce pays, la maîtrise des problèmes de la natalité échappait comme dans la plupart des États occidentaux pour une assez large part, aux autorités politiques.

A cet égard, l'un des plus grands États socialistes de la planète, en dépit des pouvoirs qui sont les siens dans tous les domaines, de la planification mise en oeuvre dans tous les secteurs, et malgré les efforts qu'il déploie en faveur de la maternité, ne peut très largement que prendre acte de l'évolution du nombre des naissances ; celles-ci ne résultent pas seulement de données matérielles mais aussi et surtout de la décision des femmes et des hommes de donner ou non la vie.